

Compte-rendu du conseil d'école du RPI de Crancey / Saint-Hilaire-sous-Romilly
du
jeudi 13 octobre 2016
à
l'école de Crancey

Etaient présents :

BAUDOUIN Elisabeth..... adjointe au maire de Crancey
BETSCH Xavier..... directeur de l'école de Crancey, enseignant CM1 - CM2
BOURGOIN-TISSERANT Corinneenseignante, CP - CE2
DORLEANS Corinne..... conseillère pédagogique
GILLET Céline.....représentante des parents d'élèves
GUERLET Tiphaine.....représentante des parents d'élèves
JACQUEMOT Gaëlle..... représentante des parents d'élèves
KAUSKOT Emilie.....directrice de l'école de Saint-Hilaire, enseignante, CE1-CE2
LAINÉ Julie.....représentante des parents d'élèves
LECLERE Johnny.....représentant des parents d'élèves
LECLERT Elodie.....représentant des parents d'élèves
LE HENAFF Charlotte.....enseignante, CM1 - CM2 le jeudi
LE JUDEC Sylvie.....représentante des parents d'élèves
MARY Elise.....représentante des parents d'élèves
MERESSE Michèlemaire de Saint-Hilaire-sous-Romilly
PATTEE Angélique.....représentante des parents d'élèves
SIVANT Ariane..... conseillère, mairie de Crancey
TALLON Sandrine.....enseignante, TPS - PS - MS
THOMAS-DANIEL Lucile.....enseignante, MS - GS

Etaient excusés / absents :

ANDRE Nicolas adjoint au maire de Crancey
BERTON Bernard maire de Crancey
FONTAINE Stéphanie.....conseillère, mairie de Saint-Hilaire-sous-Romilly
JACQUEMOT Martine atsem
LAHAIE Céline..... atsem
MADAOUI Fatima.....agent communal
THIERY Marie-Anne.....inspectrice de l'éducation nationale
VOYE Gérard.....délégué départemental de l'éducation nationale
ZAWADZKI Jocelyne atsem

Secrétaire de séance

Mme Bourgoin-Tisserant accepte d'être secrétaire de séance.

Réponses à deux questions des représentants des parents d'élèves

Suite à la demande de M Betsch, Mme Dorléans intervient en tant qu'adjointe de Mme Thiéry, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romilly-sur-Seine, pour répondre à deux questions.

Dans quel cadre la secrétaire de mairie de Saint-Hilaire-sous-Romilly a-t-elle le droit d'intervenir au sein de l'école ?

Mme Sauveur, secrétaire de mairie de Saint-Hilaire-sous-Romilly, intervient uniquement dans le cadre de son contrat pour accompagner entre l'arrêt de bus et l'école les élèves prenant le transport scolaire et pour encadrer certaines activités péri-éducatives.

Quand le rapatriement de la classe de Saint-Hilaire-sous-Romilly sera-t-il mis en place ?

Le conseil d'école prend acte du souhait des représentants des parents d'élèves de voir transférer la classe de Saint-Hilaire-sous-Romilly à l'école de Crancey. Mme Dorléans rappelle toutefois qu'il n'est pas dans les compétences du conseil d'école de décider de ce transfert. Cette décision revient conjointement à Mme Compagnon, Directrice académique des services de l'Education Nationale, et au conseil municipal de Saint-Hilaire-sous-Romilly. Les représentants des parents d'élèves peuvent rencontrer ces décisionnaires pour appuyer leur demande.

Remerciements

Les municipalités de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly sont remerciées pour le restaurant scolaire.

M Gallet, parent d'élèves, est remercié pour avoir donné à la classe de Mme Bourgoin-Tisserant trois ordinateurs en parfait état de fonctionnement suite au renouvellement du matériel informatique du lycée dans lequel il travaille.

M Leclerc, parent d'élèves, est quant à lui remercié pour avoir reconfiguré puis installé ces ordinateurs et pour avoir également configuré et installé deux ordinateurs portables dans les classes de maternelle.

La municipalité de Saint-Hilaire-sous-Romilly est aussi remerciée pour avoir installé un portail.

Etat des effectifs

A ce jour, 87 élèves sont inscrits à l'école de Crancey et 23 élèves sont inscrits à l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly soit 110 élèves répartis ainsi :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	12	13	15	15	13	18	9	12

Les prévisions pour l'année scolaire 2017 - 2018 sont en légère baisse avec 105 élèves.

Bilan des évaluations de début CP

Comme chaque année, tous les élèves de CP ont passé les évaluations de la circonscription de Romilly-sur-Seine.

Voici les taux globaux de réussite pour chaque domaine évalué :

- 62,7% : langue orale
- 46,7% : lecture - compréhension
- 40% : écrit
- 60% : étude de la langue
- 76% : nombre et calcul

Bilan des évaluations de début CE1

Tous les élèves de CE1 des écoles de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly ont également passé les évaluations de la circonscription de Romilly-sur-Seine.

Voici les taux globaux de réussite pour chaque domaine évalué en français :

- 74% : lecture - compréhension
- 52% : écrit

Voici les taux globaux de réussite pour chaque domaine évalué en mathématiques :

- 55,90% : nombre et calcul
- 65,40% : géométrie
- 65,40% : grandeurs et mesures

Bilan des évaluations de début CE2

Tous les élèves de CE2 des écoles de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly ont eux aussi passé des évaluations.

Le taux global de réussite est de 54,90% en français et de 68,70% en mathématiques.

Il est à noter qu'il existe des écarts de réussite très importants entre élèves.

Bilan du projet d'école 2013 - 2016

Les objectifs du projet d'école sont rappelés :

- acquérir des démarches adaptées pour résoudre des problèmes mathématiques
- acquérir différentes démarches pour améliorer la lecture compréhension
- rencontrer différents genres musicaux à travers l'étude et l'écoute d'œuvres

Voici les éléments d'analyse à retenir pour l'élaboration du futur projet d'école :

- Les élèves ont évolué en lecture - compréhension. Il reste encore cependant des progrès à accomplir. Un travail spécifique sur le langage permettrait très certainement d'y parvenir.
- L'interprétation de chants communs en formation chorale a permis une certaine émulation tant chez les enseignants que chez les élèves. Ceci a été un moteur d'apprentissage et de cohésion entre les élèves du RPI.
- Certaines pratiques pédagogiques et certaines actions menées individuellement dans chaque classe mériteraient d'être partagées en équipe.
- Il serait bon de fédérer l'ensemble des classes du RPI autour d'actions communes dans des domaines particuliers sur une grande partie de l'année scolaire.

Présentation des besoins identifiés comme prioritaires pour le projet d'école 2016 - 2019

Suite aux éléments d'analyse retenus, les besoins identifiés comme prioritaires sont les suivants :

- Remédier aux difficultés de langage oral : construction d'une syntaxe correcte et enrichissement du lexique.
- Permettre l'accès à une culture littéraire et artistique commune.
- Favoriser davantage les échanges entre les deux écoles du RPI : au niveau des élèves et des enseignants.

A partir de ces besoins seront définis les objectifs et les actions du projet d'école 2016 - 2019.

Bilan succinct du spectacle des "3 Chardons" du mercredi 12 octobre

Destiné aux élèves de TPS - PS - MS - GS - CP et CE2 de l'école de Crancey, le spectacle "Gigote et les 3 chardons" a été une nouvelle fois très apprécié. Toutefois, l'histoire était un peu plus compliquée que d'habitude à comprendre. Des activités pédagogiques sont mises en œuvre par les enseignantes dans leur classe respective, principalement dans les domaines du langage et de la lecture.

Bilan financier des coopératives scolaires

Au 13 octobre 2016, le solde créditeur est de : - 3 914,67 euros pour l'école de Crancey
- 993,59 euros pour l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly

Renouvellement d'une partie du matériel de motricité intérieur pour les élèves de maternelle

Une poutre de trois mètres de long, cinq tapis, douze cerceaux et un lot de ballons vont être achetés dans les prochaines semaines. Cet achat sera intégralement financé par le budget alloué à l'école par la mairie de Crancey.

Acquisition de deux ordinateurs portables pour les classes de maternelle

Afin de pouvoir travailler en groupes restreints sur des supports numériques avec un équipement informatique fiable, afin également de pouvoir écouter des histoires et des chansons, deux ordinateurs portables, deux souris optiques, deux doubleurs jack et un répéteur wifi ont été achetés pour les classes de maternelle. Cet achat a été intégralement financé par la coopérative scolaire pour un montant de total de 777,79 euros.

Renouvellement du projet "Lire et faire lire" pour les élèves de Grande Section, CP et CE2

"Lire et Faire lire" est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle proposée par La Ligue de l'Enseignement de l'Aube.

Pour rappel, il a deux objectifs complémentaires :

- un objectif éducatif et culturel en faisant découvrir des œuvres originales de littérature de jeunesse pour stimuler le goût de la lecture auprès des enfants.
- un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des bénévoles retraités qui offrent une partie de leur temps libre.

Comme l'année scolaire dernière, Mme Catherine Aregui intervient un peu plus d'une heure chaque jeudi après-midi de 15h20 à 16h30 durant laquelle elle prend en charge deux groupes d'élèves de CP pour un travail sur les contes et les albums des "Incorruptibles". Mme Geneviève Sajdak intervient quant à elle chaque jeudi après-midi de 13h45 à 14h45 et prend en charge trois groupes d'élèves de Grande section pour travailler sur des thèmes bien spécifiques tels que les princesses, les métiers, les livres animés...

Le choix des livres et des thèmes de lecture s'effectuent conjointement entre les enseignantes et les bénévoles.

Présentation des rencontres sportives à venir

Pour les élèves de TPS - PS - MS - GS de Mmes Tallon et Thomas-Daniel :

- La rencontre en gymnastique aura lieu à Nogent-sur-Seine le mardi 7 février.
- La rencontre en athlétisme aura lieu à Nogent-sur-Seine le mercredi 14 juin.

Mmes Tallon et Thomas-Daniel vont faire une nouvelle fois appel aux parents afin qu'il y ait suffisamment d'adultes pour accompagner les élèves. En effet, il faut savoir que durant ces deux matinées les enseignantes et les ATSEM sont monopolisées dans la tenue des différents ateliers.

Présentation des créneaux horaires attribués par la piscine de Romilly-sur-Seine

Pour des raisons d'effectifs trop importants, les élèves des classes élémentaires des écoles de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly se rendront à la piscine séparément.

- Les élèves de la classe de CP - CE2 et de CM1 - CM2 de l'école de Crancey se rendront à la piscine chaque lundi après-midi du 9 janvier au 27 mars, soit 10 séances. Ils seront dans les bassins de 15h10 à 15h45. A cause du nombre important d'élèves, les enseignants seront une nouvelle fois assistés par Mme Le Judec dans leur enseignement.

- Les élèves de la classe de CE1 - CE2 de l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly se rendront également à la piscine du 9 janvier au 27 mars, soit 10 séances. Mais ils seront dans les bassins de 13h50 à 14h25.

Pour rappel, les communes de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly faisant partie de la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, les entrées ne sont plus payantes. Seul le coût du transport est pris en charge comme chaque année par les municipalités de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly.

Visite de la médiathèque

Une visite de la médiathèque de Romilly-sur-Seine aura lieu le mardi 18 octobre pour les élèves de CP - CE2 uniquement.

Comme l'année scolaire dernière, le coût de cette activité est gratuit puisque le transport est pris en charge par la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Présentation du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) face aux risques majeurs

Le PPMS s'applique pour les cas suivants :

- Inondation
- Tempête
- Accident industriel
- Accident de transport ferroviaire
- Accident de transport routier
- Accident à la Centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

La démarche à suivre dans ces circonstances est la suivante : se confiner dans une classe, calfeutrer les fenêtres et attendre les secours.

Il est rappelé qu'afin d'éviter tout débordement, aucun enfant ne pourra être remis à ses parents avant l'autorisation des autorités compétentes : préfecture, services de secours tels que pompiers et gendarmes...

Depuis les attentats survenus ces derniers mois, le PPMS s'applique également pour le cas suivant :

- Attentat / Intrusion extérieure

En fonction de la configuration des locaux, la démarche à suivre dans ces circonstances est la suivante : se cacher et rester silencieux ou prendre la fuite le plus rapidement possible.

Les élèves des écoles de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly ont d'ores et déjà réalisé un exercice obligatoire d'alerte "Attentat / Intrusion extérieure".

Sortie pédagogique à l'écomusée de la Forêt d'Orient le jeudi 10 novembre

Les élèves de la classe de CP - CE2 de Mme Bourgoïn-Tisserant et de la classe de CM1 - CM2 de M Betsch se rendront le jeudi 10 novembre à l'écomusée de la Forêt d'Orient situé à Brienne-la-vieille. Ils visiteront la "Boutique du charron" qui présente un atelier de charronnage et de forge installé au début du 20^{ème} siècle, la "Maison des jours et des champs" qui abrite une collection d'outils et de matériels agricoles et enfin une école de la première moitié du 20^{ème} siècle. Ils découvriront également d'anciens métiers, notamment celui de bourrelier.

Dates à retenir

- Photographie individuelle : lundi 21 novembre
- Conseils d'école : jeudi 9 février et jeudi 22 juin
- Fête des écoles : vendredi 16 juin

Réponses aux questions des représentants des parents d'élèves

Est-ce qu'il y aura quelque chose de prévu lors du Noël organisé par le comité des fêtes de Crancey ?

Oui, les enfants interpréteront un chant de Noël.

Quelles sont les sanctions données aux élèves par rapport aux entorses au règlement à l'école de Crancey ?

Les enseignants réprimandent bien évidemment les élèves ayant commis une faute tout en privilégiant le dialogue afin qu'ils prennent conscience de leurs actes. En ce qui concerne les sanctions proprement dites, il faut savoir que celles-ci sont très restreintes dans le 1^{er} degré et qu'elles sont parfois remises en cause par les parents eux-mêmes.

Est-ce qu'il y a un règlement intérieur donné aux enfants par rapport à leur comportement dans l'enceinte de l'école de Crancey ? Est-ce qu'il y a un contrôle de la compréhension de ce règlement par les enfants au niveau de l'école et pour toutes les activités scolaires ?

Le règlement intérieur de l'école de Crancey est signé par les parents d'élèves en tout début d'année scolaire. Pour les élèves de l'élémentaire, avant d'être signé, il est lu en classe et longuement commenté afin d'être bien compris par tous. De plus, les enseignants rappellent ce règlement régulièrement tout au long de l'année scolaire. Lors des séances d'éducation morale et civique, les règles de vie sont également abordées à travers les thèmes suivants : "Vivre ensemble impose des règles", "Les règles de vie à l'école", "Les règles de vie de la classe", "Les règles de vie en récréation", "Les règles de politesse et de civilité", "Le respect", "Tous différents, tous égaux", "La tolérance"... La liste est encore longue !...

Les parents ont remarqué un réel manque de surveillance des enfants tant au niveau de l'accueil que des récréations à l'école de Crancey. Est-ce dû à un manque de personnel ou de vigilance ?

L'équipe enseignante suppose que cette question est avant tout destinée aux enseignants de l'élémentaire. Les termes "réel manque de surveillance" leur semblent vraiment très exagérés, tout au plus propices à de vaines polémiques. Toutefois, voici la réponse apportée à une question du même ordre posée lors du conseil d'école du 4 février 2016. Cette réponse est encore tout à fait d'actualité aujourd'hui ! "Depuis l'année scolaire dernière, pendant la récréation du matin et de l'après-midi, M Betsch arbitre les matchs de football des élèves de CE2-CM1-CM2 afin d'atténuer les tensions et d'éviter les conflits entre les garçons. Dans le même temps, Mme Bourgoïn-Tisserant, ainsi que Mme Gaillard le jeudi (remplacée par Mme Le Hénaff cette année), surveillent les autres élèves jouant dans le reste de la cour de récréation. Par contre, à l'ouverture des portes le matin et l'après-midi, ce fonctionnement n'est pas possible ! Les enseignants doivent en effet à la fois se tenir proches de l'entrée pour accueillir les élèves et veiller à ce qu'ils ne ressortent pas de l'enceinte scolaire, répondre aux sollicitations légitimes des parents et surveiller les élèves dans la cour de récréation. Ce n'est pas toujours simple ! En dépit de ces contraintes, il arrive pourtant fréquemment que Mme Bourgoïn-Tisserant se place au plus près des élèves qui jouent dans la cour de récréation alors que M Betsch, et Mme Gaillard (Mme Le Hénaff cette année), lorsqu'elle est présente, restent sous le préau. Malgré cela, certains élèves ont un comportement incorrect et font n'importe quoi ! Rien ne les arrête ! Même la présence d'adultes ! Plus généralement, et quel que soit le moment de la journée, que ce soit en classe ou dans la cour de récréation, un certain nombre de garçons du CP au CM2 posent énormément de problèmes de comportement en étant arrogants et irrespectueux envers l'adulte, parfois violents et souvent vulgaires envers leurs camarades mais surtout totalement incapables de respecter les règles élémentaires du vivre ensemble et de supporter leurs camarades. Quant aux autres, malheureusement, ils suivent ou subissent... Cela pose question ! A vrai dire, le pire peut arriver à chaque instant sans que l'on sache le pourquoi du comment ! Mme Bourgoïn-Tisserant, Mme Gaillard, M Betsch et les agents communaux font tout leur possible pour remédier à cet état de fait qui est extrêmement pénible et fatigant à supporter au quotidien..." Par ailleurs, malgré toute la vigilance des enseignants pendant les temps de récréation, les accidents corporels ou matériels ne peuvent être malheureusement tous évités. La définition même du mot "accident" est là pour le rappeler à chacun d'entre nous : "évènement inattendu qui a des effets plus ou moins dommageables pour les personnes ou pour les choses".

*Comment se fait-il qu'il y ait une différence de niveau entre les élèves de cours élémentaires restés à l'école de Crancey et ceux qui sont allés à l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly ?
Le mode d'enseignement est-il en pleine cohésion au sein du RPI ?*

En élémentaire, des programmations et des progressions communes sont élaborées par les enseignants dans chaque discipline et pour chaque niveau d'enseignement en se référant aux programmes du ministère de l'Education Nationale. Par ailleurs, l'équipe enseignante a l'intention de mener des actions communes dans le cadre du projet d'école 2016 - 2019 afin de créer une cohésion au sein du RPI dans le respect des programmes.

Le Directeur de l'école de Crancey

Xavier BETSCH